

Agreste

Données

Midi-Pyrénées

Numéro 64 – octobre 2011



Tarn

Premières tendances

recensement agricole 2010

Tarn, 2^e département de Midi-Pyrénées pour :

- Les brebis laitières : 113 400
- Les vaches nourrices : 59 300
- Les vaches laitières : 20 800
- Le raisin de cuve : 6 800 ha dont vignes à vocation AOP : 2^e avec 3 900 ha
- 3^e pour les brebis nourrices : 102 200

8 % des exploitations en agriculture biologique

245 exploitations engagées
245 exploitations en conversion

Une exploitation sur trois en signes officiels de qualité

- 650 en Label Rouge
- 610 en AOC-AOP
- 540 en IGP

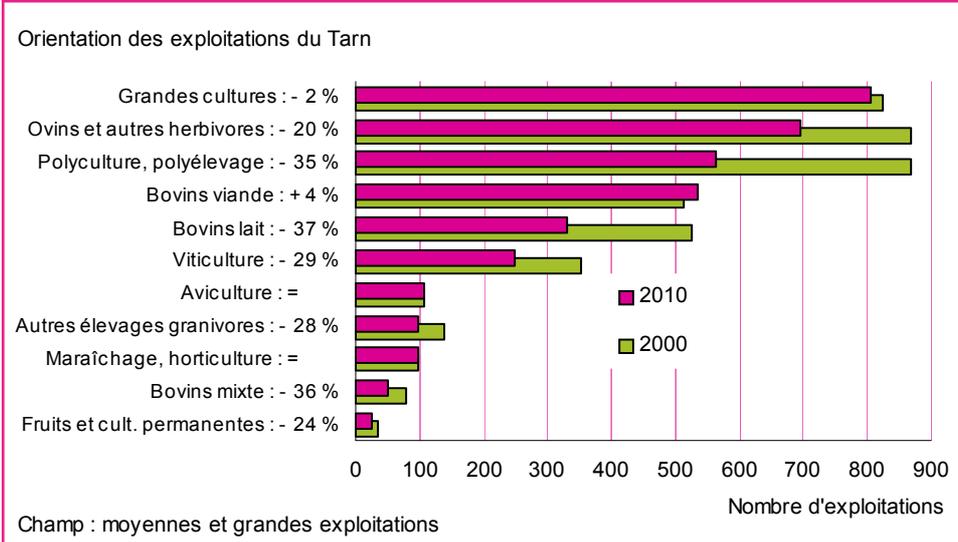
Tarn, troisième département français pour le lait de brebis

En 2010, le département du Tarn compte 6 090 exploitations pour une superficie agricole utilisée (SAU) de 298 100 ha. La baisse du nombre d'exploitations départementales depuis 2000 est de 21 %, comme à l'échelon régional alors que la diminution de la SAU y a été plus rapide (4 % contre 3 % en Midi-Pyrénées). Les terres agricoles ont contribué en partie à alimenter l'urbanisation de la région.

La SAU moyenne des exploitations a augmenté de 8 ha pour atteindre 49 ha. Elle se compose pour 77 % de terres labourables (Midi-Pyrénées : 70 %). La SAU moyenne est de 103 ha pour les grandes exploitations et de 60 ha pour les moyennes. Les petites exploitations disposent quant à elles de 13 ha en moyenne.

Les moyennes et grandes exploitations occupent 89 % du territoire agricole utilisé et réalisent 94 % de la production brute standard (PBS) du département. Les exploitations spécialisées en grandes cultures, qui représentent 34 % des exploitations du Tarn, détiennent 32 % des surfaces agricoles. Leur contribution à la PBS du département n'est pourtant que de 18 %. Celle des 18 % d'élevages spécialisés en ovins et autres herbivores est supérieure (19 %). L'élevage d'ovins laitiers tient en effet une place, certes modeste à l'aune de l'Aveyron et des Pyrénées-Atlantiques, mais non négligeable. En 2010, le Tarn compte 113 400 brebis laitières, 8 % de l'effectif national, ce qui le place au troisième rang des départements de France métropolitaine.

Maintien de la diversité des productions



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



Répartition du travail dans les exploitations agricoles

- les chefs et coexploitants : 68,5 %
- les autres actifs familiaux : 15 %
- les salariés permanents : 9,5 %
- la main-d'œuvre occasionnelle et saisonnière : 6 %
- les entreprises de travaux agricoles et les CUMA : 1 %

Dans le Tarn, un exploitant sur quatre est une femme.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons communales, nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

■ Prochainement les publications Agreste Midi-Pyrénées :
- un mémento
- des analyses régionales et départementales sur de nombreux thèmes

■ Prochainement sur internet par commune :
Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur :
www.agreste.agriculture.gouv.fr
et sur
www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

La viticulture mobilise le quart des salariés permanents

En dix ans, l'emploi dans les exploitations agricoles du Tarn a diminué de 22 % et représente, en 2010, 7 980 unités de travail annuel (UTA).

Les 6 090 exploitations agricoles du Tarn restent des entreprises familiales que dirigent 7 350 chefs et coexploitants, avec l'aide permanente de 3 830 autres personnes qui leur sont, trois fois sur quatre, apparentées.

Cet effectif total de 11 180 personnes représente, en équivalent temps plein, 7 410 UTA. D'autres travailleurs viennent en renfort lors de pics d'activité, notamment saisonniers. La main-d'œuvre occasionnelle fournit ainsi 490 UTA et les employés des entreprises de travaux agricoles en apportent 90.

L'orientation grandes cultures et la spécialisation ovins, caprins et autres

herbivores, totalisent chacune 20 % des UTA totales. Elles sont suivies par celles de polyculture et polyélevage (15 %) et de bovins-viande (14%).

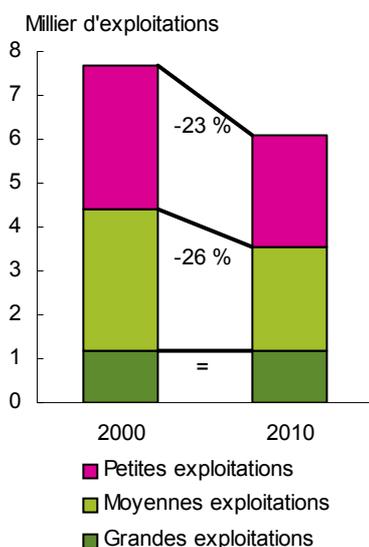
Les exploitations orientées en viticulture ne représentent que 5 % des exploitations mais utilisent 9 % des UTA totales et le quart des salariés permanents non apparentés.

Les exploitants individuels emploient en moyenne 0,9 UTA, contre 2,9 pour les GAEC et 2,0 pour les EARL.

Les 42 % de petites exploitations contribuent au vivier d'emploi agricole tarnais pour seulement 17 % du nombre total d'UTA. Les grandes exploitations, au contraire minoritaires (19 %), utilisent 39 % des UTA et 70 % du travail réalisé par la main-d'œuvre non familiale.

Maintien des grandes exploitations

- 21 % d'exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Une main-d'œuvre essentiellement familiale

Composition de la population d'actifs permanents

En 2000 : 15 600 actifs



En 2010 : 11 200 actifs



■ Chefs d'exploitation et coexploitants
■ Autres actifs familiaux
■ Salariés permanents non familiaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

En moyenne, une forme sociétaire (GAEC, EARL, autres) utilise 2,7 fois plus d'emploi qu'un exploitant individuel

Les exploitations moyennes et grandes occupent 69 % de la main-d'œuvre permanente et génèrent 83 % de l'emploi total.

Une exploitation sur cinq en circuit court

En 2010, 10 % des exploitations agricoles transforment elles-mêmes tout ou partie de leurs productions. En dix ans, leur effectif est passé de 970 à 590 (dont 210 pour la seule production de vin).

Hormis les viticulteurs qui, dans un cas sur deux, vinifient en cave particulière (la leur ou celle d'un autre), les orientations de production les plus concernées sont les polyculteurs et polyéleveurs (14 %) et les élevages hors sol (13 %).

Huit fois sur dix (neuf fois sur dix pour les autres produits que le vin), les exploitations qui font de la transformation « à la ferme » utilisent, en paral-

lèle, un réseau court de distribution. Il prend la forme soit de vente directe au consommateur, soit de vente via un seul intermédiaire : le restaurateur, le commerce de détail...

Des 5 500 exploitations qui ne font pas de transformation à la ferme, 16 % sont concernées par les circuits courts. Aviculteurs (37 %), arboriculteurs (47 %), maraîchers (72 %) sont impliqués au premier chef.

Au total, l'effectif des exploitations agricoles pratiquant ces formes de commercialisation est passé de 1 260 à 1 340 en dix ans. Cette progression fait grimper leur part relative de 6 points, à 22 %.

Progression des formes sociétaires

Dans le Tarn, la répartition des exploitations entre les divers statuts juridiques est très proche de celle de Midi-Pyrénées, avec 75 % d'exploitants individuels, 8 % de GAEC, 12 % d'EARL et 5 % d'autres formes juridiques.

La part des formes sociétaires a fortement progressé. Elle était de 16 % en 2000.

Dans l'orientation bovin-lait, seule une exploitation sur deux est en statut individuel contre 83 % parmi les producteurs de grandes cultures, 70 % dans l'orientation ovins, caprins et

autres herbivores, 78 % en polyculture-polyélevage.

Les grandes exploitations sont trois fois sur quatre en forme sociétaire contre seulement 4 % des petites.

Comme sur la France métropolitaine et sur Midi-Pyrénées, les chefs d'exploitation sont plus jeunes dans les exploitations de grande taille. Leur âge moyen y est de 45 ans contre 48 ans dans les exploitations de taille moyenne et 58 ans dans les petites exploitations.

Transformation à la ferme

- 4 % des petites exploitations
- 12 % des moyennes
- 18 % des grandes

Circuits courts

- 16 % des petites exploitations
- 25 % des moyennes
- 28 % des grandes

Transformation et circuits courts génèrent 1,5 UTA en plus

Nombre moyen d'UTA par exploitation		Transformation	
		Oui	Non
Circuit court	Oui	2,6	1,6
	Non	1,7	1,1

Prééminence du statut

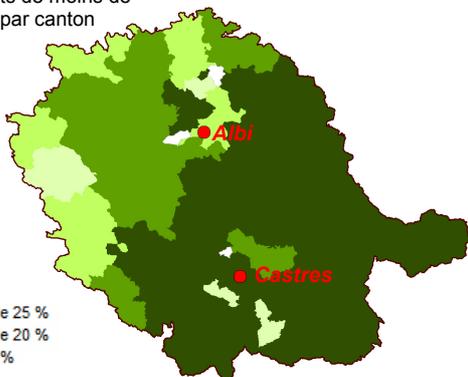
individuel, 75 % des exploitations :

- 96 % pour les petites exploitations
- 59 % pour les moyennes et les grandes

Production brute standard moyenne des EARL 3,5 fois supérieure à celle des exploitations individuelles.

Éleveurs plus jeunes

Part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans par canton

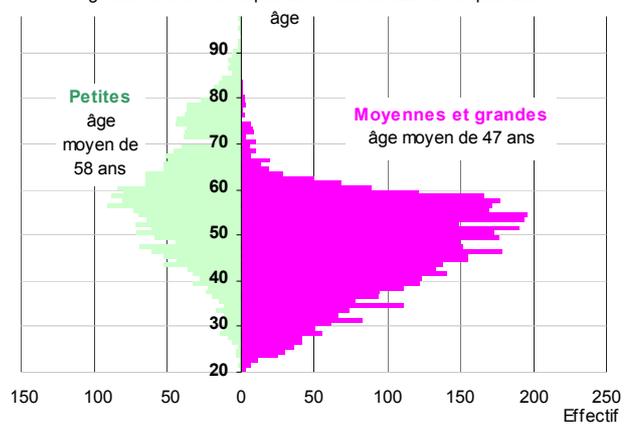


Champ des moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Chefs des petites exploitations plus âgés

Age des chefs et coexploitants selon la taille de l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Surface moyenne, 49 hectares par exploitation

		Ensemble des exploitations				Moyennes et grandes exploitations			
		Tarn		Midi-Pyrénées		Tarn		Midi-Pyrénées	
		2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %
Exploitations agricoles	millier	6,1	- 20,7	47,6	- 21,0	3,6	- 19,2	26,3	- 19,1
Chefs et coexploitants	millier de personnes	7,3	- 19,3	56,6	- 18,0	4,8	- 16,8	35,0	- 14,8
Salariés permanents hors famille	millier de personnes	0,9	- 8,1	6,2	- 7,6	0,9	- 11,3	5,8	- 7,2
Travail agricole	millier d'UTA	8,0	- 22,0	60,8	- 24,4	6,6	- 22,5	47,9	- 23,4
Superficie agricole utilisée	millier d'hectares	298,1	- 4,0	2 291,5	- 3,0	264,4	- 2,9	1 991,4	- 1,7
Surfaces toujours en herbe	millier d'hectares	62,3	- 11,9	622,1	- 7,0	51,6	- 9,3	495,5	- 4,7
Terres labourables	millier d'hectares	228,2	- 0,9	1 614,4	- 0,8	205,3	- 0,2	1 443,3	- 0,1
Effectif de vaches laitières	millier de têtes	20,8	- 22,1	138,4	- 22,7	20,7	- 21,8	137,5	- 22,4
Effectif de vaches nourrices	millier de têtes	59,3	- 5,2	455,2	- 9,7	54,6	- 0,9	397,1	- 4,7
Effectif de brebis laitières	millier de têtes	113,4	- 3,6	697,6	+ 0,4	112,9	- 3,4	693,9	+ 0,3
Effectif de brebis nourrices	millier de têtes	102,2	- 25,5	679,6	- 21,4	93,3	- 23,7	608,3	- 20,1
Effectif de canards gras ou à gaver	millier de têtes	274,7	+ 68,8	3 346,2	+ 44,0	273,1	+ 75,8	3 318,0	+ 47,6

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

* évolution entre 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production atteignant un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa **gestion courante est indépendante de toute autre unité**. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille du chef d'exploitation et des coexploitants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur

l'exploitation.

Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les **salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations **et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « grandes exploitations »**, quand elle est

supérieure ou égale à 100 000 euros, en « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 euros et 100 000 euros, en « petites exploitations » quand elle est inférieure à 25 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les formes juridiques :

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ Signes officiels de qualité :

AOC : appellation d'origine contrôlée

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : indication géographique protégée

■ Agriculture biologique :

Exploitations engagées : y compris celles en cours de conversion au sens de l'Agence Bio

En conversion : exploitations ayant prévu de s'engager dans les cinq ans

Agreste : la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Information Statistique Économique et Territoriale

Cité administrative Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 Toulouse Cédex Tél : 05 61 10 61 56

Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Michel SALLENAVE
- Directrice de la publication : Paula FERNANDES
- Rédactrice en chef : Dominique AYMARD
- Composition : Dany GAYRAUD

- Impression : SSP Toulouse
- Dépôt légal : à parution
- ISSN : 0246-1803
- © Agreste 2011